

CONSEILS AUX PARENTS D'ÉLÈVES DU 1^{ER} DEGRÉ

Pour vous aider à accompagner au mieux
votre(vos) enfant(s) en enseignement à distance
dans le contexte inédit de la crise sanitaire



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



De bonnes conditions pour la mise en œuvre de l'enseignement à distance

ENCOURAGER ET RASSURER

- Durant cette période d'enseignement à distance, **vos encouragements et votre appui** permettront vos enfants de prendre plaisir à travailler et à apprendre.
- **Les enfants sont préoccupés par cette crise et se posent de nombreuses questions.** Les écouter, trouver avec eux des réponses exactes à leurs interrogations, les faire participer à une recherche de réponses en consultant des sources d'information fiables et adaptées ou en contactant leur enseignant, sont autant d'actions à engager afin qu'ils traversent le mieux possible cette période.

MAINTENIR LES LIENS

- **L'organisation et le maintien des liens avec l'école sont essentiels.** L'élève à la maison ne doit pas se sentir seul devant son ordinateur, sa tablette, son manuel, son cahier : les parents, l'enseignant, les camarades peuvent aider et restent en contact (téléphone, courriel, plateforme d'échange retenue par l'enseignant, classes virtuelles, ou toute autre solution qui a été choisie par l'équipe pédagogique de l'école).
- **L'enseignement à distance ne demande pas aux parents de faire « des leçons » aux enfants,** mais plutôt de les aider à s'organiser, à planifier, à mettre en œuvre le travail et les consignes données par les enseignants.

INSTALLER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Un dialogue et de bonnes conditions de travail (un espace dédié, pas de bruit, pas devant la télé, une bonne posture face à l'écran, un temps d'écran contrôlé, ...) facilitent la mise en place de l'enseignement à distance.

Travail et loisirs, on établit les modalités du cadre de l'école à la maison :

- **Un cadre de travail raisonnable et négocié, avec des repères,** qui dépend de l'âge de l'enfant (*nombre d'heures scolaires par jour, durée du temps d'activité, une heure de lever régulière, un lieu et une méthodologie de travail, ...etc.*).
- **Dans les conditions d'un « contrat » :** avant de devenir autonome, l'élève est guidé dans un premier temps, par des horaires, un sommeil régulier, des habitudes de travail et des échanges réguliers avec l'adulte.
- **Avec un usage raisonné des objets numériques** (tablette, ordinateurs, téléphone portable, télévision). **Un accompagnement des parents pour cet usage est essentiel pour les plus jeunes.**

AIDER SON ENFANT A S'ORGANISER

Un emploi du temps, une organisation quotidienne et hebdomadaire à respecter sont essentiels :

- **Les parents vont aider l'enfant à construire et s'approprier cette nouvelle organisation de travail.** Selon l'âge de l'enfant, il est possible de lui demander d'expliquer l'emploi du temps habituel de la classe (transmis par l'enseignant) et de s'en inspirer pour construire celui du travail à la maison. Pour les plus jeunes élèves, notamment en maternelle, un outil d'organisation du temps peut être proposé par l'enseignant. Le compléter ensemble, colorier des cases selon des codes couleurs, leur permettront de se repérer dans les différents temps de journée (travail et loisirs).
- **Il est important de faire varier les activités dans la journée :** travail autonome, moments de travail avec les parents, moments de travail en lien avec l'enseignant (réponses aux courriers, transfert de documents, classe virtuelle, etc...), des temps calmes et des « récréations » (penser au corps et aux mouvements : les enfants ont besoin de bouger. Relaxation, mouvements avec les jambes, les bras, exercices corporels à faire sur une chaise, sur un tapis, debout, ...) permettent de rythmer la journée et les activités.

LE CAHIER DE TEXTES, UN OUTIL QUE L'ON CONTINUE A UTILISER :

- **Les parents consultent le cahier de texte avec leurs enfants** pour s'informer de ce qui a été déjà fixé par l'enseignant (activités, plan de travail, ...). Par la suite, on y inscrit les nouvelles tâches à faire, on suit l'avancée du travail ensemble.
- **Ce travail de planification et d'anticipation est à faire avec le plus de régularité possible** en lisant également ensemble les messages de l'enseignant, en se connectant à l'ENT, à ma « classe à la maison (<https://ecole.cned.fr/>), à la classe virtuelle proposée par l'enseignant, ...

Penser les différents temps de la journée et de la semaine

DIVERSIFIER ET ALTERNER

Les enseignants vont assurer la continuité pédagogique de leur classe. Que ce soit avec le dispositif « ma classe à la maison » ou avec les ressources fournies par l'enseignant, les élèves vont pouvoir poursuivre et consolider divers apprentissages.

Les parents vont accompagner les enfants pour une mise en œuvre des consignes de l'enseignant.

- **Pour accompagner ce travail pédagogique à accomplir**, les parents peuvent poser des questions, aider à réfléchir, à chercher, encourager, aider à persévérer.
- **Pour les jeunes enfants, les activités de la vie quotidienne** peuvent aussi être constructives et sont sources d'apprentissages divers (mettre la table, aider à la confection du repas, ...). Les enfants apprennent en observant et en imitant, en échangeant avec l'adulte.

D'autres activités sont également porteuses d'apprentissages (tout particulièrement le jeu pour les plus jeunes) ; elles permettront de **conserver l'attention et l'engagement** des élèves sur le long terme : jeux éducatifs, jeux de société, débat en famille, programmes éducatifs proposés par LUMNI (<https://www.lumni.fr/primaire/maternelle>)

AIDER SON ENFANT A APPRENDRE

Ce moment de classe à distance est l'occasion d'accompagner les enfants dans des apprentissages plus transversaux :

- **Les aider à apprendre** une leçon, une poésie, c'est leur fournir une aide méthodologique pour mémoriser : faire des liens, des schémas, poser des questions, faire répéter, ...
- **Leur demander d'explicitier, d'expliquer** comment ils ont organisé leur travail, comment ils ont fait pour répondre à une question, comment ils ont résolu un problème, c'est accompagner le développement de leur autonomie : *comment tu sais cela ? comment vas-tu t'y prendre ? comment as-tu fait ? ...*

LIRE ET ECRIRE

Lecture et écriture peuvent être mises à profit pour entretenir les liens entre les adultes et les enfants, tout en travaillant les acquis et en développant les apprentissages. L'enseignant de la classe a prévu de travailler la lecture et l'écriture à distance avec ses élèves. Les parents peuvent aider à entretenir ce lien essentiel avec l'écrit.

- **Lire** : laisser lire les enfants, leur lire et relire leurs livres favoris, découvrir un nouveau livre, le feuilleter, le comparer, écouter des textes proposés par l'enseignant, laisser lire en autonomie, écouter une lecture à haute voix, encourager à partager leurs ressentis sur un livre lu avec les camarades de classe ... Toutes ces pratiques de lecteur compétent ou en devenir permettent d'échanger sur ses propres goûts, de discuter de sa propre compréhension, et de s'entraîner.
- **Après la lecture, les parents peuvent aider à la compréhension par de multiples possibilités** : en répondant aux questions ou en posant des questions, sur le sens de l'histoire, sur le lieu, le moment, sur les personnages, ce qu'ils font, ce qu'ils sont, leurs actions et les raisons qui les motivent, en faisant dessiner un passage de l'histoire pour les plus jeunes, ...
- **Écrire** : Écrire, notamment à destination de son enseignant, de ses camarades permet de mettre en usage ses compétences et de consolider le lien humain.